

Mémoire présenté auprès de la
C.M.M. pour le PMGMR

Version II

par les résidents de la maison intergénérationnelle
Desrosiers-Rivest

Mario Desrosiers
Paul-Émile Rivest
Guylaine Rivest
Mélissa Desrosiers

Le 15 décembre 2003
Charlemagne

Introduction

Il me fait plaisir en tant que résidant de la Ville de Repentigny, secteur Le Gardeur, presque-île, de vous présenter mes principales préoccupations et questions à propos du projet PMGMR présenté par la CMM, projet qui implique selon nous, une décision implicite de l'agrandissement du site d'enfouissement de Terrebonne.

En premier lieu, ce mémoire se veut un refus quasi total de ce projet et ensuite, l'expression de nos états d'âmes en vous relatant par un bref historique, le vécu de trois générations qui souhaitent préserver leurs souvenirs et leur environnement.

Je m'adresserai à vous en premier lieu, ensuite j'inviterai mon beau-père Paul-Émile Rivest en tant qu'aîné à vous présenter sa partie du mémoire. Il sera suivi de sa fille, ma femme Guylaine, qui s'exprimera à son tour. Par la suite, ma fille Mélissa s'exprimera en tant que nouvelle génération. Je reviendrai par la suite avec mes commentaires et questions et je terminerai avec la conclusion.

Madame la présidente, pour vous situer avant de commencer, nous demeurons au 180, rue Desrosiers, Repentigny, secteur Le Gardeur presqu'île, direction nord-est de l'actuel et futur site BFI Terrebonne, à environ 900 m. J'aimerais ajouter que par cette position géographique, nous sommes du même côté que les vents dominants donc les premières habitations à recevoir les odeurs, les bruits, les biogaz, les goélands, tous des inconvénients non négligeables. Notre site enchanteur est situé près du Sentier de la Presqu'île et en face du parc Desrosiers. Il y a quatorze ans, nous avons acquis ce terrain de mon beau-père, terrain appartenant à la famille Rivest depuis des générations. Nous avons choisi ce site boisé et paisible pour élever nos enfants. Il y a un an et demi, nous avons réalisé un rêve. La maison familiale a été agrandie afin d'ajouter à celle-ci une maison intergénérationnelle pour loger mes beaux-parents. Ce projet d'envergure a généré des investissements de plus de 100 000\$. Je vais donc laisser la parole M. Rivest afin qu'il vous présente sa partie de notre mémoire.

Présentation de M. Paul-Émile Rivest (64 ans)

Je suis né à St-Paul l'Ermitte, je suis le 7^e enfant de la famille. Mes parents, Joseph Rivest et Marie-Anna Lapierre sont tous les deux natifs et pionniers de St-Paul l'Ermitte. Incluant mes petits enfants, nous sommes rendus à la 7^e génération de cette famille Rivest souche.

En 1945, mes parents et la famille Rivest se mirent à nettoyer le boisé d'une terre à bois et à construire une cabane à sucre pour des réunions familiales. Avec le temps et beaucoup de travail, quelques 2000 chaudières recueillent aujourd'hui la sève des érables au printemps. Plus de quatre générations ont fréquenté assidûment cette sucrerie tous les printemps depuis plus de cinquante-huit ans. Imaginez l'esprit de famille qui anime ces descendants. Quel bel héritage! Pour vous situer, une partie de la terre à sucre est dans la zone tampon, côté nord-est du futur site.

J'ai été le premier à m'implanter dans le secteur Presqu'île sur la rue Monique. En effet, en 1963, j'ai construit un moulin à scie, et par la suite, en face de ce commerce, j'ai bâti ma résidence familiale. Nous avons habité cette maison de mai 1970 à mai 2002. J'ai quitté cette demeure pour accepter l'offre de ma fille et de son conjoint d'aller habiter près d'eux dans une nouvelle résidence intergénérationnelle. À l'aube de ma retraite, on nous offrait de vivre sur la terre ancestrale et en plus, juste en face de la terre à bois. Quelle générosité, un rêve. Nous allions habiter près de nos enfants et petits

enfants et en plus à 500 pieds de l'érablière familiale. Belle perspective d'avenir pour une vraie retraite!

Malheureusement, ce rêve prend aujourd'hui un autre sens. Sans consultation, sans information, un groupe de décideurs a mis un projet en marche. Je suis blessé, choqué car des décideurs en ont jugé autrement. Par leurs décisions d'agrandir le site d'enfouissement, ils brisent des efforts, des rêves, notre plan de vie. Ils nous forcent à quitter notre patelin, une terre ancestrale, nos racines.

Notre beau rêve devient un cauchemar.

Nous serons bientôt, bien malgré nous, chassés par les inconvénients du site de BFI de notre résidence et ne pourrons profiter de la forêt, patrimoine familial situé à moins de 500 m du site d'enfouissement projeté. Pensez-y les réunions familiales printanières seront choses du passé...

Quel gâchis!

Présentation de Guylaine Rivest (41 ans)

Jusqu'à l'âge de 12 ans, j'ai habité le village de St-Paul l'Ermitte. Par la suite, mes parents ont aménagé à la Presqu'île sur la rue Monique. En ce temps-là, il n'y avait qu'une maison dans le secteur : la nôtre. Mon père se rapprochait de son gagne pain, le moulin à scie et donnait à sa famille une qualité de vie campagnarde. Les grands espaces nous ont permis de vivre de très beaux moments : motoneige, équitation, randonnée pédestre, cabane à sucre, et j'en passe. Quelques temps après la naissance de mon troisième enfant, mon mari et moi avons décidé d'offrir cette belle qualité de vie à nos enfants. Nous avons donc construit une maison unifamiliale sur un terrain appartenant à mon père. Comme parents, nous voulions offrir ce qu'il y a de mieux à nos enfants et pour nous, l'environnement et l'espace de ce secteur comblait tous nos désirs. Ils pouvaient bénéficier d'un parc entièrement aménagé, d'une patinoire en hiver, d'un terrain de basket-ball, d'une écurie, d'un sentier pédestre, d'une cabane à sucre familiale, d'un bois où il leur était possible de circuler en VTT, et j'en passe. Tout dernièrement, l'aménagement de la maison intergénérationnelle leur a permis de profiter de la présence de leurs grands-parents à tous les instants. Peuvent-ils être plus comblés ?

Aujourd'hui, ces enfants à l'aube de l'âge adulte souhaitent offrir un environnement semblable à leur future progéniture. Cependant, il y a une ombre à ce beau tableau : le site d'enfouissement. En effet, si le projet d'agrandissement de ce site se concrétise, leur rêve ne pourra se réaliser. En effet, ce seront les mêmes raisons invoquées au début de notre vie familiale

qui justifieront notre décision de localiser ailleurs notre maison intergénérationnelle afin d'offrir à tous une qualité de vie à laquelle nous avons droit.

J'ajouterai pour conclure ma partie que depuis quelques temps, je souffre d'allergie entraînant des problèmes respiratoires. Je ne suis pas sans penser que mon milieu de vie y est pour quelque chose. Cette situation m'affecte grandement. Il n'est aucunement question que j'expose ma famille à un environnement qui ne pourra qu'empirer. Madame la présidente ainsi que les commissaires, que feriez-vous à ma place ? En tout âme et conscience, laisseriez-vous votre famille habiter près d'un site d'enfouissement où plus de 42% des déchets de la CMM ainsi que les déchets qui viennent de l'extérieur seraient entreposés à quelques 900 m de votre résidence?

Présentation faite par Mélissa Desrosiers (19 ans)

Ma génération a été éduquée à respecter l'environnement. En effet, nous avons sans cesse été sensibilisés tant par nos parents que par nos éducateurs à respecter l'environnement par toutes les manières possibles. Je ne comprends pas comment des adultes de la société d'aujourd'hui peuvent décider pour nous d'agrandir un site d'enfouissement qui recevra une quantité énorme de déchets et qui altérera notre qualité de vie.

J'ai été élevé dans un secteur enchanteur. J'aime profondément le secteur où j'ai grandi. Je souhaite même fonder ma famille dans cet environnement où tout est naturel. Cependant, si on concrétise le projet d'agrandissement du site BFI, je devrai quitter ce secteur appartenant à ma famille depuis des générations. Ce n'est pas mon choix. Dans le fond, me donne-t-on le choix? Non. Je me questionne grandement sur la démocratie d'un tel projet. En rédigeant cette courte présentation, des souvenirs d'enfance me sont revenus en tête. J'ai pensé aux belles journées passées à la cabane à sucre située à environ 135 m de chez moi, à mes promenades sur les terres de mon grand-père, à la vie paisible à la campagne. Pensez-y, quel catastrophe que de gâcher un si beau secteur. S'il vous plaît, ne brisez pas mes rêves.

Je terminerai ma présentation par cette réflexion : Le vote de la CMM pour le PMGMR s'est avéré la majorité contre 1, 1 étant notre mairesse. Les gens qui ont voté n'étaient pas concernés par le méga dépotoir BFI et c'est eux qui prennent les décisions sans pour autant être conscients de ce que représente

le fait de vivre près d'un site semblable. Les décisions devraient être prises par ceux qui vivent près de celui-ci et qui endurent tous les inconvénients liés à ce site. Ne sont-ils pas les mieux placés pour prendre de telles décisions? De plus, les politiciens et les fonctionnaires qui se penchent sur ces dossiers ne sont aucunement des spécialistes en la matière.

Présentation par Mario Desrosiers (43 ans)

Pour ma part, je me pose plusieurs questions en lien avec cette enquête. Premièrement, BFI lors des audiences du BAPE, la CMM et la ville de Terrebonne nous ont précisé que le site projeté ne créera aucun préjudice à la santé, n'augmentera pas la pollution et ne dévaluera pas nos maisons. S'ils sont convaincus de cet état de fait, ces entités responsables devraient être en mesure de s'engager à démontrer leur bonne foi. En effet, celles-ci devraient s'engager officiellement à dédommager financièrement la population si malencontreusement le site d'enfouissement occasionnait, par leurs erreurs, des dommages monétaires ou liés à la santé dus à l'environnement immédiat du L.E.S. Nous sommes convaincus qu'un désastre arrivera tôt ou tard. Juste à penser que nos enfants et nos petits enfants seront contaminés par toutes sortes de maladies, cela nous enrage. C'est injuste!

J'ai de la difficulté à comprendre qu'encore en 2003 nous soyons obligés de vous convaincre de l'illogisme d'un acte tellement insensé. Comment pouvons-nous penser entasser des déchets sur une superficie monstre et ce à moins d'un kilomètre d'un secteur résidentiel, d'un hôpital régional, d'un secteur boisé, d'un site naturel, d'un sentier pédestre, de terres agricoles, etc. Si on m'avait dit qu'un jour j'aurais à jouer les Don Quichotte en 2003 pour protéger l'environnement de mes descendants, je ne l'aurais pas cru. De plus, la CMM a été mandatée pour trouver une solution à ce problème et à mon avis elle a échoué à plusieurs niveaux. Elle avait les fonds nécessaires pour évaluer toutes les possibilités et elle nous propose le statu quo. Comment voulez-vous

que nous, malheureux citoyens, simple profane dans ce dossier, pourrions vous exposer une solution miracle? C'est vous, les gens mandatés qui avez eu les budgets. La seule et unique solution censée est d'arrêter ce désastre, fermer ce site et travailler ensemble à trouver des solutions qui respecteront tout le monde.

Malgré tout ce que je viens de dire, je prends le temps de vous faire part de mes inquiétudes même si je sens parfois que je parle dans le vide. Nous avons déjà à vivre avec des inconvénients majeurs et vous voulez en rajouter sept fois plus? De plus, l'agrandissement du site fera en sorte qu'il sera plus près de ma résidence.

Nous sommes désabusés d'apprendre que ce sont des gens de l'extérieur qui décide pour nous et nous ne pouvons rien faire. Le rapport du BAPE était pourtant très clair. Nous y avons fait nos devoirs là aussi. Ils ont statué qu'il y avait du danger pour la santé et que le projet était inacceptable. Comment la CMM peut-elle se dire responsable et en même temps révéler avoir fait ses devoirs en ne tenant pas compte de ces recommandations? Celles-ci étaient, en passant, la base première du rapport de BAPE!

Également, vous avez entendu comme moi ici-même à la première audience, à Charlemagne, Docteur Pierre-Jean Maziade recommander à la CMM dans son plan PMGMR et au gouvernement provincial, la fermeture du site BFI Lachenaie. Celui-ci a clairement exposé les raisons qui l'amènent à penser que ce site expose la population à des risques élevés pour la santé et pour les

infections. De plus, ses recommandations étaient appuyées par des médecins spécialistes, des pédiatres, etc.... Les médecins comme le docteur Maziade ne sont-ils pas les mieux placés par leur formation ce genre de jugement? À qui devrait-on se fier? Aux médecins spécialistes qui pensent santé ou aux élus qui pensent argent?

De plus, je me demande si les villes de Terrebonne et de Lachenaie ne retireraient pas de profit pour ce site, pensez-vous qu'elles seraient toujours favorables au projet? Je crois sincèrement que non.

De ce fait, je m'interroge au sujet du vote du maire de Terrebonne à la CMM concernant ce projet. Compte tenu que la ville de Terrebonne retire des intérêts pécuniaires grâce à l'agrandissement de ce site, celui-ci, étant préfet de la MRC des Moulins, pourrait-il être en conflit d'intérêt lorsqu'il vote à la CMM? J'aimerais que ce fait soit étudié plus attentivement.

Conclusion

Vous voyez, nous avons relevé beaucoup d'inconvénients qui avaient même été mis en lumière à l'enquête du BAPE. En 1996, ils ont passé par-dessus. Nous avons vécu l'enquête du BAPE de l'hiver passé qui a été catégorique. **L'agrandissement du site BFI Lachenaie est inacceptable.** Une commission comme la CMM aurait dû se servir des conclusions de cette enquête. Malheureusement, le vote à la CMM ne va pas dans le sens des recommandations du BAPE. En effet, la majorité des membres sont en faveur de l'agrandissement mais le problème vient du fait que ceux-ci ne sont aucunement concernés par les problèmes soulevés par ce site. Ils ne vivent pas les inconvénients que nous subissons. Ils envoient leurs déchets ailleurs et ne voient pas le mal qu'ils font à notre environnement. Nous qui sommes pleinement concernés par le problème et qui vivons avec ces inconvénients n'avons même pas de pouvoir. Mais nous devons subir. Ce soir, ce que nous sommes venus dire en famille en est un bel exemple. Nous avons pris le temps de vous sensibiliser à notre cause mais nous aurions tout aussi pu entendre plusieurs autres familles souches du secteur Presqu'île, familles qui n'ont pas la capacité ni les moyens de s'exprimer tout haut comme : les Longpré, Fortin, Urbain, Lapierre, etc. Si le projet se concrétise c'est avec le cœur lourd que nous serons obligés de quitter cette région, notre patrimoine. Je me demande même parfois si on aura les moyens de partir !

Madame la présidente, je vous demande de recevoir mon mémoire du BAPE sur les LES Lachenaie DM 92 et de le mettre en annexe à celui-ci.

Annexe 1

Mémoire présenté auprès du
B.A.P.E.

par monsieur Mario Desrosiers sur
le projet d'agrandissement du site
d'enfouissement de BFI à
Lachenaie

Idée de la famille Desrosiers-Rivest

Le 25 février 2003

Introduction

Il me fait plaisir en tant que résidant du secteur de la Presqu'île de la Ville de Repentigny secteur Le Gardeur, de vous présenter mes principales préoccupations et questions à propos de l'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie de BFI.

Je vis à Le Gardeur depuis ma naissance, il y a 43 ans. En 1989, j'ai acheté un terrain qui appartenait depuis plusieurs générations à ma belle famille. Il se situe dans le secteur de la Presqu'île, à moins d'un kilomètre de la fameuse future montagne de déchets de 54 mètres de hauteur. Il y a des vents dominants qui soufflent directement vers ma résidence par rapport au site d'enfouissement.

Il y a 1 an, nous avons décidé d'agrandir notre maison et de faire une maison bi-générationnelle pour les grands-parents. Après avoir fait une étude sur Internet, ils nous ont démontré les bienfaits de ce genre d'habitation pour les personnes plus âgées. Ils sont moins stressés, ils ont moins peur et ils ont une meilleure qualité de vie. Tout cela diminue les risques de maladies. Les grands-parents vivent avec nous depuis un an et ils sont très heureux.

L'agrandissement du site BFI vient directement à l'encontre de nos attentes. Les odeurs et les gaz envoyés dans l'air mettent en péril ce beau projet. Il pourrait devenir un éléphant blanc si personne ne veut rester dans ce quartier désagréable, mais pourtant en pleine nature.

Depuis très longtemps, le site actuel dégage des senteurs très désagréables qui ne sont pas contrôlées. Cela prouve qu'avec un méga site, les senteurs et les bio gaz dégagés dans l'air ne seront certainement plus contrôlés. Pourtant, on nous affirme qu'un contrôle des odeurs sera effectué avec un nez électronique expérimental. Cependant, nous n'avons aucune garantie que cela fonctionnera véritablement. Le site sera huit fois plus gros, alors s'il advient qu'ils ne soient pas capables de contrôler les odeurs, nous, les résidents proches, serons incapables de tolérer cet air nauséabond. Imaginez ce que cela sera en été, avec la canicule! Insupportable et inhumain!! Comment pouvez-vous imaginer une belle qualité de vie avec cet air qui nous fait vivre?

Comment peut-on s'en sortir si on ne peut même pas vendre notre maison, même à perte? Trouvez-moi quelqu'un qui veut acheter ma maison, située devant un très beau parc, à côté des sentiers de la Presqu'île, secteur boisé, en pleine nature, mais avec une odeur insupportable et néfaste pour la santé. Il n'est pas respectueux de la part de la compagnie BFI de grossir le site huit fois et de ne pas être capable aujourd'hui de contrôler ces odeurs.

Je me sens coincé et sans aucune chance de m'en sortir. Je ne peux même pas avoir le choix de déménager, parce que j'ai un immense voisin qui va tout détruire mon bel environnement et tout gâcher la qualité de l'air que nous respirons et qui nous fait vivre.

Les goélands polluent déjà à plusieurs endroits avec leurs fientes soit dans la ville de Charlemagne, de Le Gardeur, dans le secteur de l'Hôpital de Le Gardeur et aussi dans celui du nouvel hôpital et même à l'Est du boulevard Brien. L'agrandissement du site entraînera une augmentation du volume de la population de goélands et aussi de nouvelle trajectoire. Mon quartier résidentiel est à moins d'un kilomètre du futur site. Il y aura donc des fientes partout dans notre secteur en plus des autres inconvénients que ce site encourt. Je crois donc que notre qualité de vie sera beaucoup affectée pour le peu de temps que nous passons à l'extérieur, c'est-à-dire durant la saison estivale. Il y aura une augmentation significative de la pollution due aux fientes porteuses de bactéries qui tomberont sur nos résidences, nos terrasses, dans nos piscine, etc.

Depuis le début des audiences, je me suis aperçu que le ministère de l'environnement et de la santé nous déçoivent par leurs réponses parfois farfelues. C'est de leur devoir de protéger les citoyens contre de gros

pollueurs qui vont affecter la vie de toute la population environnante déjà établie avant eux. N'est-ce pas de leur devoir de les arrêter afin de ne pas faire souffrir toute cette population des odeurs et des risques que ce projet entraîne pour la santé? Voilà pourquoi je me demande quand est-ce que le ministère de l'environnement et de la santé se rendront compte que B.F.I. nuit beaucoup à l'environnement? Nous, les citoyens, qui payons les taxes, sommes les victimes qui subiront les inconvénients de ce projet dans le présent et encore plus dans le futur.

La pollution est importante dans notre région. Il y a le site d'enfouissement de Lachenaie et de Montréal-Est, l'usine d'épuration des eaux de Montréal, les raffineries de Montréal-Est, la jonction 40-640, la compagnie SNC. Également nous sommes situés près du fleuve St-Laurent, de la Rivière l'Assomption et la rivière des Prairies, tous pollués. Nous devons le dire, la cour est pleine! La concentration totale des pollueurs a-t-elle été évaluée?

Depuis le début de la commission, j'ai posé quelques questions au ministère de l'environnement et au ministère de la santé. Ils ne m'ont pas satisfait avec leurs réponses au sujet de l'impact environnemental direct des senteurs très désagréables et des gaz que nous subissons. En effet, ils

ne semblent même pas capables de les contrôler pour un site d'enfouissement huit fois plus petit que leur projet. Le ministre de la santé a répondu à une de mes questions concernant les risques à long terme sur notre santé. Ils ne peuvent rien garantir sur le sujet, car des études complémentaires ont été demandées, mais n'ont pas encore été complétées. Le ministère de l'environnement est lui aussi en cours d'analyse et il se fie sur des recherches scientifiques qui ne lui permettent point de garantir à 100% que la population ne court aucun danger de maladie et de cancer. Suite à ces réponses comment peuvent-ils approuver un tel projet s'il manque d'information au sujet de la santé des gens.

Pour les bio gaz, la réponse donnée par les dirigeants de BFI n'est point convaincante. Le site actuel perd 10% de ses gaz dans l'air, pour un site huit fois plus gros nous devrions faire le calcul suivant : $8 \times 10\% = 80\%$ du site actuel. Donc, 80% des bio gaz du site actuel devraient être échappés dans l'air, ce qui est énorme. C'est comme si on envoyait 90% des gaz du site actuel. Imaginez qu'avec seulement 10% des bio gaz du site évacué dans l'air, ils nous affirment que les risques de maladie ou de cancer sont négligeables. Avec 90% des bio gaz dégagés dans l'air, ce n'est plus négligeable, c'est dangereux!!

Même avec le calcul de BFI, ils nous répondent qu'il y aura une concentration de 30 à 40 % de bio gaz du site actuel qui sera dans l'air. M. Viau, le représentant de BFI m'a semblé mal à l'aise de répondre à ma question sur la concentration des gaz pas très rassurant pour moi. Ma résidence est à moins d'un kilomètre du futur site et on m'affirme qu'il n'y aura pas de risque pour notre santé. En plus, ces chiffres sont seulement en théorie puisque le site, à mon avis, va dégager beaucoup plus d'odeurs et de bio gaz avec cette énorme montagne de 54 mètres de haut. Les vents dominants sont en direction de ma maison. Ce méga site sera le plus gros au Canada et aucune étude n'a été faite avec ce genre d'accumulation de déchets hors terre. Avec toutes les interrogations sur ce projet, comment pouvons-nous nous en sortir si vous vous trompez? À votre avis, qui en paiera de sa santé?

Plutôt que de risquer la santé des citoyens et de nous faire subir les contraintes de ce projet, il serait préférable de relocaliser le site de BFI loin des communautés.

Après les périodes de questions des premières audiences, les dirigeants de BFI nous donnent l'impression d'être désorganisés et pas prêts lors des audiences. Alors pourquoi risquer l'erreur? Peut-on se fier à eux ?

Pourquoi devrions perdre de l'argent? Nos résidences perdraient de la valeur, pendant que BFI ferait de gros profits?

Avec de gros doutes en général sur le projet, pourquoi satisfaire le prometteur et décevoir des milliers de citoyens?

Le lexivia est un poison qui pollue autant par le sol que par l'évaporation. Tous les inconvénients liés à l'agriculture, à nos fruits, à nos légumes, pour nos animaux sont-ils néfastes pour la santé?

Les maladies qui peuvent être transportées par les petits animaux qui sont en contact avec les déchets sont-ils un risque pour notre propre santé?

Les groupes de vigilances fonctionnent-ils tels que demandés?

Il n'y a pas d'étude sur les maladies que les goélands peuvent transporter et les conséquences liées à tout ceci.

Si tout ceci n'était pas une question d'argent, est-ce que les quelques municipalités en accord avec ce projet maintiendraient toujours leur position face à ce site?

D'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi une belle ville comme Terrebonne-Lachenaie accepte d'être la plus grosse poubelle du Québec. Ils ne pensent qu'à l'argent que cela rapporte et non à leurs citoyens qui subissent les inconvénients.

Il ne faut surtout pas tomber dans le piège que ce site sera en fonction pour une période de 5 ans au lieu de 25 ans. Ceci est une stratégie pour réussir le projet, puisque BFI sait très bien que leur projet n'a pas l'accord populaire et dangereux pour la santé des citoyens qui risquent d'être atteints. Il faut régler les problèmes à la source, la cour est pleine, arrêtons tout ceci tout de suite.

J'ose espérer que tous ces mémoires déposés à cette enquête ne resteront pas sur les tablettes. J'espère qu'ils serviront à comprendre les risques et les peurs d'un tel projet.

À tous les points de vue, le Projet BFI n'aurait jamais dû être fait en 1996 puisque les craintes des odeurs et des gaz après sept ans sont fondées. Ils ne peuvent pas les contrôler et nous les subissons. Cela nous pousse, avec désespoir, à se défendre sans avoir aucun autre recours que de faire appel à votre aide, Madame la Présidente, en tant que défendeur de notre cause vis-à-vis le ministère. Nous devons attendre que celui-ci veuille bien défendre notre environnement et notre bien être afin que nous ne regrettions pas plus tard d'avoir élevé nos enfants dans un secteur où les autorités se seraient trompées dans leurs études, ce qui entraînerait des maladies désastreuses.

Conclusion

Malgré les effets négatifs et les défauts notés durant les audiences, je suis conscient qu'il faut un endroit pour mettre les déchets. BFI est peut-être structuré pour ce genre de projet, mais il n'est pas situé à la bonne place. Son énorme erreur est d'être près des quartiers résidentiels qui souffrent des odeurs désagréables, des gaz dangereux pour la santé, des goélands et des risques de contamination souterrains reliés à ce projet trop près des quartiers résidentiels. De plus, il est situé près d'un hôpital. S'il advenait un quelconque désastre; feu, explosion, fuites de gaz toxiques : l'hôpital devrait être évacué. Où enverrions-nous les urgences causées par ce désastre? Après tous les inconvénients notés, il serait préférable de re-localiser le projet de BFI à un endroit plus approprié et de ne pas regretter notre geste dans vingt ans.

Réalisé par Mario Desrosiers et Mylène Desrosiers